

Etre référent en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) de sa structure

21 heures – 3 jours

TARIFS DE LA FORMATION

- Coût individuel (session inter) : 1050€

PUBLIC / PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

OBJECTIFS

- Comprendre son rôle et ses missions en tant que référent.e
- Identifier l'étendue des actions possibles. Mettre en place un dispositif d'alerte et de signalement des violences sexistes et sexuelles.
- Penser des outils concrets de communication.

METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation est organisée en présentiel.

La démarche pédagogique se fonde sur une méthode participative et interactive (mises en situation, vidéos pédagogiques, supports visuels) qui permet d'alterner entre savoirs académiques, exercices basés sur l'expérience et partage de pratiques professionnelles diverses. Un des principaux objectifs est de faire émerger une réflexion collective puis la nourrir tout en veillant à maintenir un cadre bienveillant dans chaque groupe.

Une période d'intersession entre les jours 2 et 3 permettront aux stagiaires de mettre en œuvre les outils et procédures pensés en jour 2 et faire des retours sur leur mise en place lors du jour 3.

MODALITES D'EVALUATION

La validation des acquis se fait au moyen de cas pratiques, d'études de cas ou de questionnaires pendant la formation.

PROGRAMME

Programme/jour 1 (socle commun avec le module 1 « les fondamentaux en matière de VHSS »)

1. Engager une réflexion sur les intérêts d'une sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail.

- Chiffres sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- Existe-t-il des facteurs de risques de violences sexistes et sexuelles (composition des milieux professionnels, profil des victimes etc...) ?
- Des violences sexuelles et sexistes dans les milieux artistiques et journalistiques de plus en plus visibles et dénoncés ?
- Séduction versus harcèlement : se former au consentement

2. Aux origines des violences sexuelles et sexistes

- Quel lien entre stéréotypes de genre, sexisme et violences sexistes et sexuelles ?
- L'humour sexiste sur le lieu de travail : exemple d'une manifestation du sexisme ordinaire
- Langage, transmission des stéréotypes et violences : qu'est-ce qu'une communication égalitaire ?

3. Le cadre juridique

- Agissements sexistes, outrages sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol selon le Code du travail et le Code Pénal
- Différences entre procédure pénale et procédure civile

4. Stratégie des auteurs de violences et répercussions sur les victimes

- Stratégie des auteurs de violences
- Répercussions sur les victimes de violences
- Quels signaux d'alerte peut-on repérer ?
- Quel rôle des témoins ?

Programme jours 2 et 3

1. Cadre législatif

- Désignation, missions, formation, rôle des référent.e.s harcèlement sexuel et agissements sexistes selon la loi

2. Prévenir avant de réagir

- La mission de prévention des référent.e.s
- Brainstorming sur les méthodes de prévention
- Mise en commun, études des dispositifs de prévention déjà existants dans les milieux de l'audiovisuel, des arts vivants, artistiques et journalistiques...)
- Réflexion sur la production d'outils concrets de prévention (campagnes d'affichages, ateliers de sensibilisation, journées thématiques, cellule de renseignements, diffusion de ressources régulières sur des thématiques ciblées, réunion d'équipe thématique etc...)
- Quels outils de communication ?

3. Dispositif de signalement et méthode d'enquête

- Mise en place d'une procédure de saisine/signalement
- Réflexion sur une stratégie de communication en interne afin que les référent.e.s soient bien identifié.e.s au sein de la structure.
- Savoir recueillir la parole des victimes (confidentialité, confiance, non culpabilisation)
- Méthodes d'entretien
- Personnes ressources pour un accompagnement dans l'enquête

4. Bilan des actions mises en place

- Retour des participant.e.s sur les actions et procédures mises en interne.
- Evaluation des outils de suivi des actions.

5. Réflexions sur les pistes d'améliorations et les nouvelles stratégies à mettre en œuvre au regard de l'évaluation réalisée

INFORMATION ET INSCRIPTION

- 03 90 20 03 37
- contact@ceed-formation.org
- www.ceed-formation.org